

Réglementation

Pour une conservation durable de ce site protégé, le respect de quelques règles est bien naturel.

Sont interdits :

- la cueillette et la destruction des végétaux,
- le dérangement et la destruction des animaux,
- le ramassage des minéraux et des fossiles,
- les déchets, le feu et le camping,
- la pêche,
- les chiens (hors chasse),
- les manifestations sportives et touristiques,
- la circulation des véhicules à moteur,
- le stationnement des véhicules à moteur.



L'accès est libre jusqu'à 9 personnes. Au delà, les groupes sont autorisés à se rendre dans la réserve naturelle après avoir obtenu une autorisation préfectorale. Une demande préalable est à effectuer auprès de l'organisme gestionnaire au moins 15 jours avant la sortie.



Accès et découverte

L'accès est possible en respectant la réglementation et les propriétés privées. Il s'effectue le long de la RD 101, entre Ornans et Scey-Maisières. Après avoir traversé le pont sur la rivière Loue à Maisières-Notre-Dame, se rendre au parking des ruines du Château de Scey. Un sentier balisé vous conduira au site médiéval puis à la réserve naturelle (boucle de 5 km - dénivelé 130 m - 2 à 3 heures).

Il est aussi possible d'y accéder au départ d'un sentier balisé depuis les locaux du Conservatoire au centre du village de Cléron (boucle de 8 km - dénivelé 170 m - 3 à 4 heures).

Fiche d'identité

Région : Bourgogne-Franche-Comté

Département : Doubs

Communes : Cléron et Chassagne-Saint-Denis

Statut foncier : propriétés privées (95 %) et communales (5 %)

Date de création : 26 octobre 1983 (décret ministériel n° 83-941)

Superficie : 234 ha

Altitude : 330 à 550 m

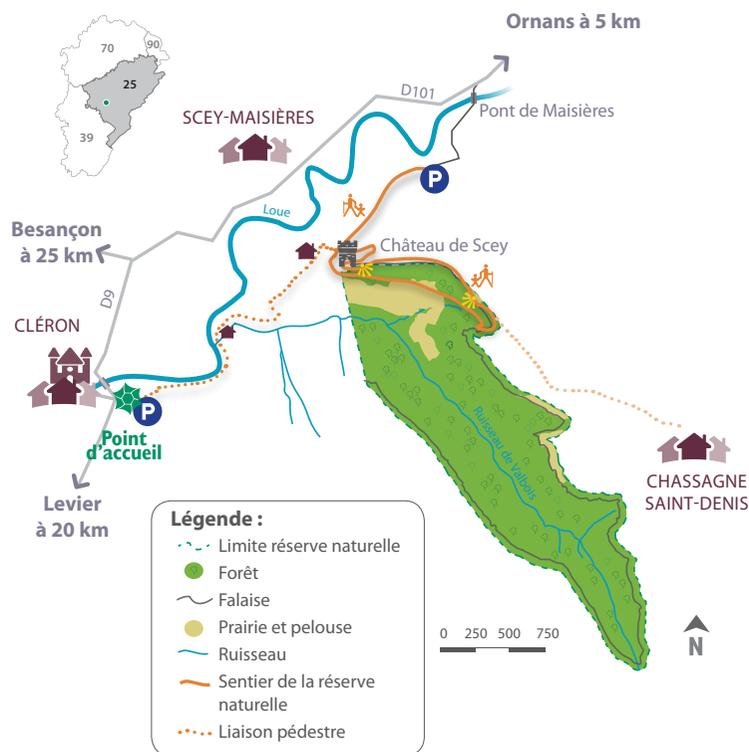
Gestionnaire

Conservatoire d'espaces naturels
de Franche-Comté

24, Grande rue, 25330 CLERON

03 81 62 14 14 - ravin.valbois@espaces-naturels.fr

www.cen-franche-comte.org



Document financé par le Ministère en charge de l'environnement.
Réalisation : CEN Franche-Comté - Impression : L'Imprimeur Simon (25290 Ornans).

Photos de couverture : Faucon pèlerin © C. Nardin - Ascalaphe soufré, anthyllide des montagnes, *Hymenoscyphus laetus* et forêt du ravin de Valbois © F. Ravenot.
Autres photos : © F. Ravenot sauf marasme blanc © J.-M. Moingeon

Réserve Naturelle RAVIN DE VALBOIS



Situation géographique

La réserve naturelle nationale du ravin de Valbois s'étend sur 234 ha. Elle est située à 25 km au sud de Besançon, au cœur des vallées de la Loue et du Lison, site de 25 000 ha classé Natura 2000 (réseau européen préservant des espèces et des habitats à forts enjeux de conservation).



Historique



En 1840, près de la moitié de la surface du Ravin de Valbois était occupée par les prés, les pâtures, les labours, les prés-bois... Seuls le haut des versants (hormis ceux exposés au sud occupés par la vigne) et le fond du vallon étaient alors forestiers. A partir de 1880, la déprise agricole a engendré un enrichissement progressif des milieux ouverts. Aujourd'hui, la réserve naturelle est boisée à plus de 90 %.

Au cours du XX^e siècle, l'originalité des pelouses de corniche est mise en évidence par la présence de plantes méditerranéo-montagnardes. Les premiers inventaires entomologiques réalisés dans les années 1960 contribuent au projet de création d'un espace naturel protégé.



Porté par la Faculté des Sciences de Besançon, ce projet reçoit un avis favorable des élus locaux, des services administratifs et du principal propriétaire. L'Etat crée alors la réserve naturelle du ravin de Valbois en 1983.

Milieux naturels

Le Ravin de Valbois entaille les couches calcaires du premier plateau du Jura. Cette « reculée jurassienne » est constituée d'une grande diversité de milieux naturels : falaise et éboulis, versants forestiers contrastés, prairie, pelouse calcaire, ruisseau et petits affluents tufeux. Le fond du ravin, forestier depuis plus de deux siècles, est en partie non exploité depuis 1910.



La réserve naturelle concentre la majorité des milieux naturels de la haute vallée de la Loue. C'est un site privilégié pour la biodiversité où plus de 6 000 espèces végétales et animales ont été dénombrées.

Flore et fonge



Iberis intermediaire

Plus de 500 espèces de plantes (1/3 de la flore du département du Doubs) s'épanouissent dans cet espace naturel protégé. Parmi les espèces les plus remarquables, citons la vigne sauvage, protégée au niveau national. L'adénostyle des Alpes et la grassette commune soulignent le caractère frais et humide du fond de vallon.

L'ibéris intermédiaire et l'anthyllide des montagnes sont quant à elles adaptées aux conditions extrêmes des corniches calcaires.

Côté fonge, pas moins de 900 espèces de champignons ont été inventoriées, dont certaines rares et menacées d'extinction en France. Ils témoignent notamment de la quantité importante de bois mort en forêt de Valbois.



Marasme blanc

Faune

Plus de 4 000 espèces de « petites bêtes » peuplent le Ravin de Valbois. En tête, viennent les papillons avec 925 espèces, puis les coléoptères (800 espèces), les abeilles et les guêpes. Parmi les mouches, les quelques 200 espèces de syrphes témoignent à elles seules de la diversité du site. D'autres groupes moins connus sont aussi étudiés comme les punaises, les éphémères, les collemboles...



Borchante

La diversité des habitats naturels contribue à la présence d'amphibiens, comme le sonneur à ventre jaune et à 8 espèces de reptiles dont la coronelle lisse.



Pie-grièche écorcheur

Plus de 70 espèces d'oiseaux nicheurs ont été inventoriés dont le faucon pèlerin, le milan royal et l'engoulevent d'Europe. Enfin, parmi les 36 espèces de mammifères connus à ce jour, la martre des pins, le chamois, le lynx boréal et 11 espèces de chauves-souris fréquentent le vallon.

Gestion

Tous les 10 ans, un plan de gestion définit des objectifs et des actions afin de préserver le patrimoine naturel, dans le respect des droits des propriétaires.



La moitié de la surface forestière n'est pas exploitée. Cette non intervention permet d'accroître la naturalité de la forêt. Les pelouses sèches, restaurées durant les années 1990, sont entretenues grâce au pâturage. Elles font également l'objet d'un entretien manuel grâce aux interventions de personnes en formation professionnelle et de jeunes du territoire Loue Lison.

Les espèces à enjeux font l'objet d'une surveillance attentive. Des suivis scientifiques permettent de mesurer l'état de conservation des habitats naturels remarquables.

